

Commission développement durable (CESCE)

Jeudi 31 mars 2022

Salle des conseils, collège JEAN JAURES de LENS

Présent(e)s :

- Mme Firmo, principale du collège, Mme Devoulon, CPE, Mme Lorenc, AE, Mme Fievet, gestionnaire, M.Baudrillard, professeur d'EPS, Ania Débit, éco-déléguée en 5^e, M.Vasseur, professeur de Mathématiques, référent PDES.
- Mme Atger, service environnement de la CALL, M.Fontaine, chargé de mission Air Énergie à la CALL
- M.Salomé, chargé de mission en mobilité innovante, SMTAG.
- M.Lenglet, chargé d'opérations Environnement, direction cadre de vie, Ville de Lens.

Excusé(e)s :

- Mme Durondeau, parent d'élève
- Luciana Guilmet, éco-déléguée 3^e.
- M.Ritter, Chef de production collège Jean Jaurès, M.Baillet, agent de service.

Ordre du jour : Mise en place du PDES, participation au challenge de l'éco-mobilité, journée verte.

M.Vasseur invite les participants à se présenter et présenter leur rôle.

➤ **Mise en place du PDES :**

M.Vasseur précise que Mme Atger et M.Fontaine sont invités pour faire un parallèle avec le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui consiste à faire en sorte que le territoire réduise ses émissions de CO2 et autres polluants.

Une présentation des lieux et de résultats d'une enquête réalisée par le CREM (Centre Ressources en Éco-Mobilité), permet aux participants de commencer les débats.

Le premier constat est le manque de pistes cyclables aux alentours du collège. Des aménagements existent mais relativement loin du collège et ne sont pas en lien avec le collège.

M.Lenglet explique que des études sont en cours et qu'un maillage complet du territoire est favorable à la mise en place de petits tronçons.

M.Salomé propose de demander au département la réalisation d'une étude sur les moyens de communication autour du collège. Demande effectuée par M.Vasseur, le mardi 5 avril.

Le **problème du stationnement** est aussi évoqué : le collège se situe dans une impasse conclue par un rond-point. Les parents qui viennent chercher leur(s) enfant(s) se garent en double file, sur les emplacements réservés aux bus ou aux endroits interdits matérialisés par des lignes jaunes continues. Même si les services de police font des rappels à la loi, les incivilités continuent.

M.Lenglet rappelle que la ville de Lens dispose d'une police municipale et qu'il ne faut pas hésiter à les contacter. Ce problème provoque des désagréments pour le transport en commun et de l'insécurité pour les piétons et les cyclistes, ce qui les conforte dans le fait que le chemin de l'école est dangereux. Le PDES consiste à faire en sorte que les élèves viennent le plus possible à pied ou à vélo, c'est donc un problème auquel la commission doit s'atteler. De plus, le stationnement provoque des pics de pollution, pollution visible sur le site de atmo Hauts-de-France, comme l'indique M.Fontaine.

Mme Lorenc fait remarquer que la circulation en fin de journée vers la salle de sport située derrière le collège pose un autre souci de sécurité : les automobilistes qui vont vers la salle de sport ne ralentissent pas à l'approche du rond-point et ne l'empruntent pas (le rond-point étant excentré vers l'entrée du collège). De plus il n'y a pas de panneaux qui indiquent soit un cédez le passage soit une priorité et c'est à celui qui s'engage le premier. Il est donc proposé d'étudier soit la signalisation verticale en posant des panneaux, soit la signalisation horizontale, pour obliger les automobilistes à contourner le rond-point et couper ainsi la vitesse. Cette difficulté sera transmise aux services concernés par M.Lenglet.

Il est proposé une **sensibilisation des élèves pour la réglementation des vélos**, équipements et entretien, et du code de la route. Il y a déjà eu une intervention du garage solidaire, en lien avec la cité éducative, qui a bien plu aux élèves et qui a été relayée par les élèves de la SEGPA dans leurs ateliers. Il est proposé de reconduire cette action une fois par trimestre. Il existe une classe nature, en 5^e, conduite par M.Baudrillard et M.Queste, qui consiste à faire des sorties à vélo pour découvrir le patrimoine autrement. Dans cette classe, des élèves sont formés à devenir arbitre de VTT pour des compétitions. Ces élèves pourraient devenir des ambassadeurs pour inciter d'autres élèves à venir au collège à vélo.

Il est proposé aussi de réorganiser le garage à vélo pour être plus pratique pour les vélos et pour les trottinettes.

Pour **les transports en commun**, une formation a été proposée par TADAO à une classe de 3^e, avec des casques de réalité virtuelle. M.Salomé précise qu'il n'est pas possible de donner cette formation à toutes les classes en raison du matériel et du temps que cela peut prendre dans tous les collèges du district. Cette formation fut très appréciée des élèves qui se sont rendus, par la suite, sur leur lieu de stage en transports en commun. Une deuxième partie est prévue pour la même classe ; cette fois-ci directement dans les transports en commun. M.Salomé nous informe qu'une autre forme de sensibilisation pour les élèves est en construction, avec un escape-game grandeur nature et sur téléphone portable.

➤ **Challenge éco-mobilité :**

Le collège est inscrit au challenge de l'éco-mobilité, c'est la première fois que ce challenge est proposé aux collèges. Mme Devoulon propose de se rapprocher de l'école Maès qui est inscrite dans cette démarche.

Le challenge de l'éco-mobilité consiste à inciter les élèves aux déplacements doux ou actifs et lancer des défis sur la semaine du 16 au 20 mai 2022.

Il est proposé de faire utiliser l'application STRAVA aux élèves pour optimiser leurs déplacements à pied ou à vélo.

Des actions seront proposées aux collégiens avant le 16 mai, mais aussi pérennisées après le 20 mai.

➤ **Les éco-délégués :**

M.Vasseur indique que les éco-délégués se sont déjà réunis pour définir des axes de travail :

- Mettre en place une journée verte par semaine : des élèves en permanence pourraient s'occuper des espaces verts, des mangeoires à oiseaux...
- Installer des plantes vertes dans les salles de classe ou les couloirs
- Rénover les poubelles de la cour
- Faire des carrés potagers
- Continuer le tri et communiquer
- Réaliser un petit film sur les actions du collège

Pour conclure cette première commission, M.Vasseur propose une fiche action à chaque participant afin d'instaurer une dynamique de groupe et rappelle que le PDES est à mettre en place sur une année.

Les liens utiles :

- <https://jean-jaures-lens.enthdf.fr/>
- <https://enthdf.fr/blog/pub/jauresdeveloppement-durable#/list-blogs>
- <https://enthdf.fr/blog/pub/classe-nature-appn#/list-blogs>
- <https://www.atmo-hdf.fr/>
- <https://droitauvelo.org/>
- <https://www.strava.com/?hl=fr>

Pièces jointes avec ce fichier :

- 1.présentation PDES 31 mars 22 (1)
- 2.FICHE ACTION type collège JJaures
- Dossier enquête du CREM (3 fichiers)